



# Procès Verbal

## SEANCE DU 19 JUILLET 2021

### CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le conseil municipal se réunira au Centre Culturel de SAINT SATURNIN le 19 juillet 2021 à 18h sur la convocation qui lui a été adressée ce jour par Madame Marie-Henriette BEAUGENDRE, Maire, conformément aux articles L2121-7 al2, L2121-11, L2122-8 et L2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ORDRE DU JOUR :

	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 31 mai 2021
<b>DELIB2021/29</b>	Instauration d'une zone agglomération et « Zone 30 » au hameau de Tarsac
<b>DELIB2021/30</b>	Décision Modificative du budget
<b>DELIB2021/31</b>	Demande de subvention auprès du département (jeux école)
	Informations diverses

Fait à Saint Saturnin, le 12 juillet 2021  
La Maire, Marie-Henriette BEAUGENDRE

### Séance du 19 juillet 2021 :

**Présents:** Mme BEAUGENDRE, Mme BRIE, M. BOURQUARD M. VIGNAUD, Mme BERLAND, M. GAUCHE, M. VERGNON, M. MARTRON, Mme HEUTTE, M. BRANDY, Mme DECOURT,

**Absents excusés:** Mme BARDIN, Mme PERREIN, Mme BERNAZEAU, M. FORILLERE.

**Pouvoirs :** Mme BARDIN à Mme BRIE

Mme PERREIN à Mme BRIE

**Secrétaire de séance :** Mme BRIE

### ORDRE DU JOUR

Séance ouverte par Madame le Maire, Marie-Henriette BEAUGENDRE

### Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 31 mai 2021

Avant l'approbation du procès-verbal, Mme Beaugendre précise que deux points ont été rajoutés : la délibération sur le loyer du bâtiment 4 place François Mitterrand qui sera reportée à une date ultérieure et la minute de silence en début de séance.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **Instauration d'une zone agglomération et « zone 30 » au hameau de Tarsac**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique ;

Considérant le caractère densément urbanisé du hameau de Tarsac ;

Considérant l'attractivité nouvelle du hameau de Tarsac sur la commune de Saint-Saturnin induite par les rétablissements de la RD53 (bretelle vers Brénat) et du franchissement de la RN141 (pont) renforçant les flux de résidence et de transit ;

Considérant que la vitesse réglementaire en agglomération est de 50 km/h ;

Considérant que, dans le hameau de Tarsac sur la commune de Saint-Saturnin, l'instauration d'une " zone 30 " permettra de renforcer la sécurité ;

Monsieur Luc BOURQUARD, adjoint, propose au conseil municipal de définir le hameau de Tarsac en agglomération par ses limites au droit des trois entrées (Route de Tarsac, Rue des Ecoliers et Route du Temple), et d'instaurer sur l'ensemble du hameau une « zone 30 » qui devra s'appliquer à l'ensemble des véhicules.

Il est précisé que cette modification du périmètre améliorera la sécurité des piétons, des cyclistes et des véhicules.

Après avoir pris connaissance des faits exposés et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

**APPROUVE** le passage du hameau de Tarsac en agglomération par ses limites au droit des trois entrées (Route de Tarsac, Rue des Ecoliers et Route du Temple), et d'instaurer sur l'ensemble du hameau une « zone 30 » qui devra s'appliquer à l'ensemble des véhicules.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer les arrêtés permanents réglementaires.

**AUTORISE** l'achat de signalisation réglementaire nécessaire à l'application de ces arrêtés et **PREVOIT** cette somme au budget de la commune 2021.

**AUTORISE** Madame le Maire, ou un adjoint, à signer tous les documents afférents à ce dossier.

## **Décision modification n° 1/2021 du budget communal**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2311-1, L. 2313-1 et suivants ;

**VU** la délibération municipale n° 2021/DEL25 du 16 avril 2021 relatif au vote du budget primitif Communal pour l'exercice 2021 ;

**Considérant** de nouveaux besoins en investissement ;

Madame Catherine BRIE, adjointe au Maire propose au Conseil Municipal de modifier le budget communal 2021 de la manière suivante :

### Section investissement – Dépenses

Article	Désignation	Montant euros
2184 /mobilier	Op mairie	+350€
2183/matériel de bureau et informatique	Op matériel école	+450€
21578/ autre matériel et outillage de voirie	Op signalisation	+1800€

### Section investissement – Dépenses

Article	Désignation	Montant euros
2315/ installation, matériel et outillage technique	Op non affectée	-2600€

Le Conseil Municipal de Saint-Saturnin, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**APPROUVE** la décision modificative du budget n°1/2021 telle que présentée ci-dessus.  
**AUTORISE** Madame le Maire ou son adjointe à signer tous documents afférents.

**Demande d'une subvention auprès du département de la Charente au titre du soutien à l'initiative locale (jeux école)**

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal que le Département de la Charente soutient financièrement les collectivités locales dans leurs initiatives locales.

De ce fait, pour redynamiser l'école, il serait nécessaire d'installer des jeux dans la cour de l'école.

Le montant de l'acquisition de ses jeux s'élève à 4980 € HT.

Aussi afin de pouvoir financer les acquisitions de ses jeux, Madame le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour demander une subvention au Département de la Charente au titre du soutien à l'initiative locale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- D'autoriser Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Charente au titre du soutien à l'initiative locale pour l'opération susvisée.
- Adopte la fiche financière suivante :

	Montant de la dépense subventionnable	Pourcentage	Montant subvention escomptée
Achat jeux école	4980.00€	40%	1992,00€
Autofinancement			2988,00€
Total financement			4980,00€

- D'autoriser Madame le Maire ou son adjointe aux finances à signer tous les documents nécessaires pour l'exécution de la présente délibération

**Informations diverses :**

- Mme Beaugendre annonce le départ du secrétaire de mairie, Michel Jumel, au mois d'octobre, pour mutation à Fléac.  
La commune a publié 2 annonces de recrutement : une pour le service technique et une pour la mairie.

**Signature de la secrétaire de séance : Mme BRIE**

<b>BEAUGENDRE</b> Marie-Henriette		<b>BERLAND</b> Catherine	
<b>BOURQUARD</b> Luc		<b>GAUCHE</b> Éric	
<b>BRIE</b> Catherine		<b>HEUTTE</b> Sandra	
<b>VIGNAUD</b> Marcel		<b>MARTRON</b> Edouard	
<b>BARDIN</b> Michèle	Absente excusée Pouvoir à Mme Brie	<b>BERNAZEAU</b> Anne-Marie	Absente excusée.
<b>VERGNON</b> Éric		<b>DECOURT</b> Armelle	
<b>PERREIN</b> Martine	Absente excusée Pouvoir à Mme Brie	<b>FORILLERE</b> David	Absent excusé
<b>BRANDY</b> Paul			